

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2024

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2024

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 28 août 2024 - La Banque Nationale déclare un résultat net de 1 033 M\$ au troisième trimestre de 2024 comparativement à 830 M\$ au troisième trimestre de 2023, en hausse de 24 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,89 \$ au troisième trimestre de 2024 par rapport à 2,33 \$ au trimestre correspondant de 2023. Ces hausses s'expliquent par la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation. En excluant les éléments particuliers (1), notamment les éléments liés à l'entente visant l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (Canadian Western Bank ou CWB) enregistrés au cours du troisième trimestre de 2024, le résultat net ajusté (1) se chiffre à 960 M\$ et se compare à 781 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023. Le résultat dilué par action ajusté (1) se chiffre à 2,68 \$ par rapport à 2,18 \$ pour le troisième trimestre de 2023.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 se chiffre à 2 861 M\$ par rapport à 2 538 M\$ pour la période correspondante de 2023, en hausse de 13 %. Le résultat dilué par action atteint 8,03 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, contre 7,14 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023. Ces hausses proviennent de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts, des dotations aux pertes de crédit et de la charge d'impôts. En excluant les éléments particuliers (1), le résultat net ajusté (1) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 s'élève à 2 788 M\$ et se compare à 2 513 M\$ pour la même période de 2023, en hausse de 11 %, et le résultat dilué par action ajusté (1) se chiffre à 7,82 \$ par rapport à 7,06 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023, en hausse de 11 %.

« Nos bons résultats au troisième trimestre reflètent notre modèle d'affaires diversifié et notre solide profil de crédit, ainsi que notre exécution disciplinée dans l'ensemble de la Banque », a commenté Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Grâce à notre approche prudente au niveau du capital, du crédit et des coûts, nous demeurons bien positionnés dans un contexte macroéconomique complexe et nous sommes heureux des possibilités de croissance qui s'offrent à nous. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)			Trimestre ter	rmine	é le 31 juillet			Neuf mois termin	nés le 31 juille	et
	2024		2023 ⁽²⁾)	Variation %	2024	ŀ	2023 (2)	Variation '	%
Résultat net	1 033		830		24	2 861		2 538	13	
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,89	\$	2,33	\$	24	8,03	\$	7,14	12	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 455		1 086		34	3 994		3 342	20	0
Rendement des capitaux propres attribuables aux										
détenteurs d'actions ordinaires (3)	18,4	%	16,1	%		17,5	%	17,0 %	6	
Ratio de versement des dividendes (3)	41,6	%	41,7	%		41,6	%	41,7 %	6	
Résultats d'exploitation – ajustés (1)										
Résultat net – ajusté	960		781		23	2 788		2 513	1:	1
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,68	\$	2,18	\$	23	7,82	\$	7,06	1:	1
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 448		1 172		24	4 184		3 690	13	3
						Au 31 juille	t	Au 31 octobre		
						2024	į	2023		
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III (4)						13,5	%	13,5 %	6	
Ratio de levier selon Bâle III (4)						4,4	%	4,4 %	6	

- Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.
- Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2024

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 366 M\$ au troisième trimestre de 2024 par rapport à 319 M\$ au troisième trimestre de 2023, une hausse de 15 % attribuable à l'augmentation du revenu total.
- Revenu total de 1 198 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 83 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2023 provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 % et du crédit aux entreprises de 14 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts (1) de 2,31 % au troisième trimestre de 2024 affiche un recul par rapport à 2,34 % au troisième trimestre de 2023.
- Les frais autres que d'intérêts de 615 M\$ augmentent de 3 % par rapport au troisième trimestre de 2023.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023.
- Le ratio d'efficience (1) de 51,3 % s'améliore comparativement à 53,8 % au troisième trimestre de 2023.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 217 M\$ au troisième trimestre de 2024 par rapport à 183 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 19 %.
- Revenu total de 716 M\$ au troisième trimestre de 2024, contre 629 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une augmentation de 87 M\$ ou 14 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés et du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 416 M\$ au troisième trimestre de 2024 par rapport à 375 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 11 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficience (1) de 58,1 % s'améliore comparativement à 59,6 % au troisième trimestre de 2023.

Marchés financiers

- Résultat net de 318 M\$ au troisième trimestre de 2024 contre 205 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 55 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 781 M\$, une augmentation de 39 % attribuable à la hausse des revenus des marchés mondiaux et des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 320 M\$ au troisième trimestre de 2024, par rapport à 272 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse en partie attribuable à la rémunération variable et aux investissements technologiques du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 22 M\$ au troisième trimestre de 2024 par rapport à 5 M\$ au trimestre correspondant de 2023.
- Le ratio d'efficience (1) en équivalent imposable de 41,0 % s'améliore comparativement à 48,6 % au troisième trimestre de 2023.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 158 M\$ au troisième trimestre de 2024 contre 128 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 23 %.
- Revenu total de 361 M\$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 24 % par rapport au troisième trimestre de 2023, une augmentation qui provient de la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 115 M\$ au troisième trimestre de 2024 sont en hausse de 15 % par rapport au trimestre correspondant de 2023, une hausse attribuable à la croissance des activités des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 17 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2023, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficience (1) de 31,9 % s'améliore par rapport à 34,2 % au trimestre correspondant de 2023.

Autres

Perte nette de 26 M\$ au troisième trimestre de 2024, contre une perte nette de 5 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une variation qui provient essentiellement de l'augmentation des frais autres que d'intérêts par rapport au trimestre correspondant de 2023, notamment en raison de l'augmentation de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus de la Banque, atténuée par l'impact plus favorable des éléments particuliers (2) sur la perte nette au troisième trimestre de 2024.

Transaction CWB

Le 11 juin 2024, la Banque a conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de CWB par voie d'échange d'actions évaluant CWB à environ 5,0 G\$. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et devrait avoir lieu en 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Transaction CWB » du présent Rapport de gestion.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III (3) de 13,5 % au 31 juillet 2024, inchangé par rapport au 31 octobre 2023
- Ratio de levier selon Bâle III (3) de 4,4 % au 31 juillet 2024, stable par rapport au 31 octobre 2023.
- (1) Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 27 août 2024

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2023. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Mode de présentation de l'information	4	Gestion du capital	24
Faits saillants	11	Gestion des risques	30
Survol et perspectives économiques	12	Divulgation d'information sur les risques	46
Analyse financière	13	Méthodes comptables et communication de l'information financière	47
Résultats consolidés	13	Méthodes comptables et principales estimations comptables	47
Résultats sectoriels	16	Modifications futures de méthodes comptables	47
Bilan consolidé	21	Communication de l'information financière	47
Transaction CWB	22	Données financières trimestrielles	48
Transactions avec des parties liées	22	Glossaire	49
Titrisation et arrangements hors bilan	23		
Impôts sur le résultat	23		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2024 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses activités, de l'acquisition anticipée de la Banque canadienne de l'Ouest et des impacts et bénéfices de cette transaction, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et de certains risques auxquels la Banque est exposée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « croire », « panifier », « parilem, « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés cidessous ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2024 et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2023 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du présent document, et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y comprise, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités; la possibilité que la Banque et dont les de la Banque canadienne de l'Ouest ne se concrétise pas, ou pas au moment prévu, l'échec de la réception des approbations réglementaires requises ou le fait de ne pas les obtenir au temps opportun, la capacité de la Banque à réaliser l'intégration dans les délais anticipés et selon les coûts prévus, la réalisation des synergies et des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de la transaction dans les délais prévus; l'impact des bouleversements de l'industrie bancaire américaine; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chânes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés, les modifications apportées au politiques publiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importan

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2023 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2023. Cette présentation tient compte de la mise en application de manière rétrospective des modifications de méthodes comptables en lien avec l'adoption de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés. Les données pour les trimestres de 2023 ont été ajustées afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- · mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR:
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. De plus, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre (notamment les dividendes), en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. Toutefois, à la lumière de la loi adoptée concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 8 à 10 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 13. À noter que pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, à la suite de la conclusion de l'entente visant l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB), plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, notamment l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts), le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB détenues par la Banque de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts), l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) et les charges d'acquisition et d'intégration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts). Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2023, un gain de 91 M\$ (67 M\$ déduction faite des impôts) lié à la réévaluation à la juste valeur d'une participation et une charge liée à l'impact rétroactif des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) avaient été exclus des résultats. De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023, une charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada avait été exclue des résultats en raison de sa nature ponctuelle. Ce montant comprenait une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. L'équivalent imposable est ajouté au revenu net d'intérêts afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. L'équivalent imposable est ajouté aux revenus autres que d'intérêts afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. L'équivalent imposable est ajouté au revenu total afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. L'équivalent imposable est ajouté au résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge d'impôts ajustée

Représente la charge d'impôts en équivalent imposable et excluant la charge d'impôts liée aux éléments particuliers, le cas échéant.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation en équivalent imposable. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. L'équivalent imposable est ajouté au revenu net d'intérêts autre que de négociation afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation en équivalent imposable

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation auquel on ajoute l'équivalent imposable. Il comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts. L'équivalent imposable est ajouté au revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation en équivalent imposable

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation auxquels on ajoute l'équivalent imposable. Ils comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu. L'équivalent imposable est ajouté aux revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Revenus liés aux activités de négociation en équivalent imposable

Représentent les revenus liés aux activités de négociation auxquels on ajoute l'équivalent imposable. Ils comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu. L'équivalent imposable est ajouté aux revenus liés aux activités de négociation afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Le levier opérationnel ajusté est présenté en équivalent imposable afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficience ajusté

Représente le ratio d'efficience en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers, le cas échéant. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficience des activités de la Banque. Le ratio d'efficience ajusté est présenté en équivalent imposable afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal et les éléments particuliers, le cas échéant, sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficience en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation en équivalent imposable. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. La marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée tient compte du revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté qui comprend un montant d'équivalent imposable afin de pouvoir comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 49 à 52 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les normes IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les normes IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du BSIF, lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1
	Ratio des fonds propres de catégorie 1
	Ratio du total des fonds propres
	Fonds propres CET1
	Fonds propres de catégorie 1
	Fonds propres de catégorie 2
	Total des fonds propres
	Actif pondéré en fonction des risques
	Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier
	Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes	Indicateurs clés – Exigences de TLAC
(Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)	TLAC disponible
	Ratio TLAC
	Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides
	Actifs grevés et actifs non grevés
	Ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio ou LCR)
	Actifs liquides de haute qualité (high-quality liquid assets ou HQLA)
	Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie
	Ratio structurel de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio ou NSFR)
	Éléments de financement stable disponible
	Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) –	Indicateurs BISM
Obligations redditionnelles	

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats - aiustés

Charge (économie) d'impôts - ajustée

Résultat net - ajusté

(en millions de dollars canadiens) Trimestre terminé le 31 iuillet **2024** 2023 ⁽¹⁾ Particuliers et Gestion de Marchés **Entreprises** patrimoine financiers FSEU&I Autres Total Total Résultats d'exploitation Revenu net d'intérêts 913 219 (610)326 (79)769 870 Revenus autres que d'intérêts 285 497 1 391 19 2 227 35 1 620 1 198 716 361 (60)2996 Revenu total 781 2 4 9 0 Frais autres que d'intérêts 615 416 320 115 75 1 541 1 404 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts 583 (135)300 461 246 1 455 1086 Dotations aux pertes de crédit 79 22 46 2 149 111 Résultat avant charge (économie) d'impôts 504 300 439 200 (137) 1 306 975 Charge (économie) d'impôts 138 83 121 42 (111)273 145 Résultat net 366 217 318 158 (26) | 1 033 830 Éléments ayant une incidence sur les résultats Revenu net d'intérêts Équivalent imposable (2) (15)(15)(88)Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (3) Incidence sur le revenu net d'intérêts (20)(20)(88)Revenus autres que d'intérêts Équivalent imposable (2) (79)(79)(64)Gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (4) (5) 120 120 91 Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB (6) (7) (7) Incidence sur les revenus autres que d'intérêts 27 34 34 Frais autres que d'intérêts Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB (7) 7 Charge liée aux modifications à la Loi sur la taxe d'accise (8) 25 Incidence sur les frais autres que d'intérêts 7 7 25 Charge d'impôts Équivalent imposable (2) (94)(94)(152)Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (3) (2)(2)Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (4) (5) 34 34 24 Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB (6) (2) (2) Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB (7) (2) _ (2)Charge d'impôts liée aux modifications à la Loi sur la taxe d'accise (8) (7) Incidence sur la charge d'impôts (66)(66)(135)Incidence sur le résultat net 73 73 49 Résultats d'exploitation - aiustés Revenu net d'intérêts - ajusté 913 219 (610)326 (59)789 958 Revenus autres que d'intérêts - ajustés 285 497 1 391 35 (15)2 193 1 593 Revenu total – ajusté 1 198 361 2 982 2 551 716 781 (74)Frais autres que d'intérêts - ajustés 615 416 320 115 68 1 534 1 3 7 9 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté 583 300 461 246 (142)1 448 1 172 Dotations aux pertes de crédit 46 79 22 149 111 2 Résultat avant charge (économie) d'impôts - ajusté 504 300 439 200 (144) 1 299 1 061

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- À la lumière de la loi adoptée concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1er janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).

138

366

83

217

121

318

42

158

339

960

(45)

(99)

280

781

- Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de (3) souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 9 et 11 afférentes aux états financiers consolidés).
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détient dans CWB.
- Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur Groupe TMX limitée (TMX) et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans TMX comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 191 M\$. Lors de l'évaluation à la juste valeur, un gain de 91 M\$ (67 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique Autres des informations sectorielles.
- Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé une perte liée à la réévaluation à la juste valeur de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnent lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Transaction CWB ».
- Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, des charges d'acquisition et d'intégration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

(8) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'impact rétroactif des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* indiquant que les services de compensation relatifs aux cartes de paiement rendus par un exploitant de réseaux de cartes de paiement sont assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente harmonisée (TVH).

(en millions de dollars canadiens)

Neuf mois terminés le 31 juillet

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						2024	2023 (1)
	Particuliers et	Gestion de	Marchés				
	Entreprises	patrimoine	financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation	-	. <u> </u>	-		-		
Revenu net d'intérêts	2 653	620	(1 787)	945	(276)	2 155	2 851
Revenus autres que d'intérêts	830	1 439	4 089	92	(149)	6 301	4 647
Revenu total	3 483	2 059	2 302	1 037	(425)	8 456	7 498
Frais autres que d'intérêts	1 842	1 206	945	323	146	4 462	4 156
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 641	853	1 357	714	(571)	3 994	3 342
Dotations aux pertes de crédit	239	-	50	119	(1)	407	282
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 402	853	1 307	595	(570)	3 587	3 060
Charge (économie) d'impôts	386	235	359	124	(378)	726	522
Résultat net	1 016	618	948	471	(192)	2 861	2 538
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	-	_	_	-	(66)	(66)	(242)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (3)	-	_	_	-	(5)	(5)	_
Incidence sur le revenu net d'intérêts	-	_	-	-	(71)	(71)	(242)
Revenus autres que d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	-	-	-	-	(225)	(225)	(172)
Gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (4) (5)	-	-	-	-	120	120	91
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	_	_	-	-	(7)	(7)	_
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	_	_	-	_	(112)	(112)	(81)
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB (7)	_	_	-	-	7	7	_
Charge liée aux modifications à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ⁽⁸⁾	-	-				-	25
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	-	_	-		7	7	25
Charge d'impôts					.	4	
Équivalent imposable (2)	-	-	-	-	(291)	(291)	(414)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (3)	-	-	-	-	(2)	(2)	_
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (4) (5)	-	_	-	-	34	34	24
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à					(2)	(0)	
l'acquisition de CWB (6)	-	_	-	_	(2)	(2)	_
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB (7)	-	_	-	-	(2)	(2)	(7)
Charge d'impôts liée aux modifications à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ⁽⁸⁾ Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽⁹⁾	_	_	_	-	_	_	(7) 24
Incidence sur la charge d'impôts					(263)	(263)	(373)
Incidence sur la charge a imposs Incidence sur le résultat net		_			(263 <u>)</u> 73	73	25
	-	-				/3	25
Résultats d'exploitation – ajustés Revenu net d'intérêts – ajusté	2 653	620	(4.707)	045	(205)	2 226	3 093
•	2 653 830		(1 787) 4 089	945 92		_	4 728
Revenus autres que d'intérêts – ajustés Revenu total – ajusté	3 483	1 439 2 059	2 302	1 037	(37) (242)	6 413 8 639	7 821
Frais autres que d'intérêts – ajustés	3 483 1 842	2 059 1 206	2 302 945	323	139	4 455	4 131
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 641	853	1 357	714	(381)	4 455	3 690
Dotations aux pertes de crédit	239	655	50	119	(1)	4 1 6 4	282
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 402	853	1 307	595	(380)	3 777	3 408
Charge (économie) d'impôts – ajustée	386	235	359	124	(115)	989	895
Résultat net – ajusté	1 016	618	948	471	(265)		2 513
neoditat net ajuste	1 010	010	740	7/1	(203)	2 / 00	ر <u>۱</u> ر ک

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) À la lumière de la loi adoptée concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1er janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 9 et 11 afférentes aux états financiers consolidés).
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détient dans CWB.
- (5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur Groupe TMX limitée (TMX) et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans TMX comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 191 M\$. Lors de l'évaluation à la juste valeur, un gain de 91 M\$ (67 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique Autres des informations sectorielles.
- (6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé une perte liée à la réévaluation à la juste valeur de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnent lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Transaction CWB ».

- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, des charges d'acquisition et d'intégration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction
- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'impact rétroactif des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* indiquant que les services de compensation relatifs aux cartes de paiement rendus par un exploitant de réseaux de cartes de paiement sont assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente harmonisée (TVH).
- (9) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat ».

Présentation du résultat de base et dilué par action - ajustés

(en dollars canadiens)	Trimestre	terminé le 31 juillet	Neuf mois te	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)			
Résultat de base par action	2,92 \$	2,35 \$	8,09 \$	7,21 \$			
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (2)	0,01	_	0,01	_			
Gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (3) (4)	(0,25)	(0,20)	(0,25)	(0,20)			
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB (5)	0,01	_	0,01	-			
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB (6)	0,02	_	0,02	-			
Charge liée aux modifications à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> (7)	_	0,05	_	0,05			
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada (8)	-	_	-	0,07			
Résultat de base par action – ajusté	2,71 \$	2,20 \$	7,88 \$	7,13 \$			
Résultat dilué par action	2,89 \$	2,33 \$	8,03 \$	7,14 \$			
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription (2)	0,01	_	0,01	_			
Gain sur réévaluation à la juste valeur de participations (3) (4)	(0,25)	(0,20)	(0,25)	(0,20)			
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB (5)	0,01	_	0,01	_			
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB (6)	0,02	_	0,02	_			
Charge liée aux modifications à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> (7)	_	0,05	_	0,05			
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada (8)	-	_	-	0,07			
Résultat dilué par action – ajusté	2,68 \$	2,18 \$	7,82 \$	7,06 \$			

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 9 et 11 afférentes aux états financiers consolidés).
- (3) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détient dans CWB.
- (4) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur Groupe TMX limitée (TMX) et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans TMX comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 191 M\$. Lors de l'évaluation à la juste valeur, un gain de 91 M\$ (67 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique Autres des informations sectorielles.
- (5) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé une perte liée à la réévaluation à la juste valeur de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnent lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Transaction CWB ».
- (6) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, des charges d'acquisition et d'intégration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.
- (7) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'impact rétroactif des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* indiquant que les services de compensation relatifs aux cartes de paiement rendus par un exploitant de réseaux de cartes de paiement sont assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente harmonisée (TVH).
- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %, qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat ».

Faits saillants

Résultats d'exploitation 2024 2023 °° Variation % Résultats d'exploitation 2996 2 490 20 8 456 7 498 13 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts 1 455 1 086 34 3994 3 342 20 Résultat net 1 033 830 24 2861 2 538 13 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires °° 18,4 16,1 % 17,5 % 17,0 % Levier opérationnel °° 10,5 % (4,4) % 5,4 % 17,0 % Résultat par action 2 \$ 2,35 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 dilué 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 2 2,55 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 2 12 2,55 2,4 8,09 \$ 7,21 \$ 12 <th>(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)</th> <th colspan="6">Trimestre terminé le 31 juillet Neuf mois terminés le 31 juil</th> <th>le 31 juillet</th>	(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet Neuf mois terminés le 31 juil						le 31 juillet		
Revenu total Reve		2024		2023 (1)	Variation %	2024	i i	2023 (1)		Variation %
Résultal avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts 1 455 1 086 34 3 994 3 342 20 Résultal ret 1 033 830 24 2 861 2 538 13 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (°) 18,4 % 16,1 % 17,5 % 17,0 % Levier opérationnel (°) 10,5 % (4,4) % 5,4 % (4,5) % Résultat par action de base 2,92 \$ 2,35 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajustés (°) 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajustés (°) 2982 2,551 17 8 639 7,821 \$ 12 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (°) 1448 1 172 24 4 184 3 690 13 Résultat net – ajusté (°) 960 781 23 2788 2513 11 Revenu total – ajusté (°) 17,0 % 15,1 % 17,0 % 16,9 % Résultat net – ajusté (°) 1,0 %	Résultats d'exploitation									
Résultat net Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (2) 18,4 % 16,1 % 17,5 % 17,0 % 18,4 % 16,1 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % (4,5) % 18,4 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % 19,4 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % 19,4 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % 19,4 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % 19,4 % 56,4 % 56,4 % 56,4 % 52,8 % 55,4 % 19,4 % 56	Revenu total	2 996		2 490	20	8 456		7 498		13
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (2) 10,5 % (4,4) % 56,4 % 17,0 % 16,5 % (4,4) % 56,4 % 52,8 % 55,4 % (4,5) % Ratio d'efficience (2) 51,4 % 56,4 % 52,8 % 55,8 % 55,8 % 68 sultat par action de base 2,92 \$ 2,35 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 dilué 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,14 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajustés (3) 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,14 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajustés (3) 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajustés (3) 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 Résultats avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 2,89 \$ 2,551 \$ 17 8 639 \$ 7,21 \$ 10 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 960 781 2 24 4 184 3 690 13 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 960 781 2 24 4 184 3 690 13 Résultat net – ajusté (3) 960 781 2 3 2788 2 513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 5,7 % (3,0) % 2,7 % (2,2) % Ratio d'efficience – ajusté (4) 5,7 % (3,0) % 2,7 % (2,2) % Ratio d'efficience – ajusté (4) 5,8 \$ 2,8 \$ 7,06 \$ 11 Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 6,4 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ \$ 11 Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 8,3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 6,4 \$ 58,53 \$ 5 64,64 \$ 58,53 \$ \$ 64,6	Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 455		1 086	34	3 994		3 342		20
d'actions ordinaires (2)	Résultat net	1 033		830	24	2 861		2 538		13
Levier opérationnel (2)	Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs									
Résultat par action de base	d'actions ordinaires ⁽²⁾	18,4	%	16,1	%	17,5	%	17,0	%	
Résultat par action 2,92 \$ 2,35 \$ 24 8,09 \$ 7,21 \$ 12 dilué 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,03 \$ 7,14 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajusté (3) 2982 2551 17 8639 7 821 10 Résultat vant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 1448 1172 24 4184 3 690 13 Résultat net – ajusté (3) 960 781 23 2788 2513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 17,0 15,1 % 17,0 % 16,9 % Levier opérationnel – ajusté (4) 5,7 (3,0) % 2,7 % (2,2) % Résultat dilué par action – ajusté (4) 51,4 54,1 % 17,0 % 1,1 % 1,1 % 1,1 % 1,2 % 3,2 % 7,06 \$ 1,1 Informations sur les actions ordinaires 1,1 \$ 1,0	Levier opérationnel ⁽²⁾	10,5	%	(4,4)	%	5,4	%	(4,5)	%	
de base dilué	Ratio d'efficience (2)	51,4	%	56,4	%	52,8	%	55,4	%	
dilué 2,89 \$ 2,33 \$ 24 8,03 \$ 7,14 \$ 12 Résultats d'exploitation – ajusté (3) 2982 2551 17 8639 7,821 10 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 1 448 1 172 24 4184 3 690 13 Résultat net – ajusté (3) 960 781 23 2788 2 513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 17,0 % 15,1 % 17,0 % 16,9 % 12,7 % (2,2) % Levier opérationnel – ajusté (4) 5,7 % (3,0) % 2,7 % (2,2) % 2,7 % (2,2) % Résultat dilué par action – ajusté (4) 51,4 % 54,1 % 51,6 % 52,8 % 51,6 % 52,8 % Résultat dilué par action – ajusté (5) 2,68 \$ 2,18 \$ 23 7,82 \$ 7,06 \$ 11 11 Informations sur les actions ordinaires 1,10 \$ 1,02 \$ 8 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 9 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ \$ 64,64 \$ 58,53 \$ \$ 64,64 \$ 58,53 \$ \$ 9 9 Cours de l'action 118,17 \$ 103,28 \$ \$ 118,17 \$ 103,45 \$ \$ 9 9 9 9 9 9	Résultat par action									
Résultats d'exploitation – ajustés (3) 2 982 2 551 17 8 639 7 821 10 Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 1 448 1 172 24 4 184 3 690 13 Résultat net – ajusté (3) 960 781 23 2 788 2 513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 17,0 % 15,1 % 17,0 % 16,9 % Levier opérationnel – ajusté (4) 5,7 (3,0) % 2,7 % (2,2) % Résultat dilué par action – ajusté (4) 51,4 54,1 % 51,6 52,8 % Résultat dilué par action – ajusté (4) 51,4 54,1 % 51,6 52,8 % Résultat dilué par action – ajusté (5) 2,68 2,18 23 7,82 \$ 7,06 \$ 11 Informations sur les actions ordinaires 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64	de base	2,92	\$	2,35	\$ 24	8,09	\$	7,21	\$	12
Revenu total – ajusté (3) Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) Résultat net – ajusté (3) Revenu total – ajusté (3) Per de d'impôts – ajusté (4) Per d'impôts – ajus	dilué	2,89	\$	2,33	\$ 24	8,03	\$	7,14	\$	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté (3) 960 781 23 2788 2513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 17,0 % 15,1 % 17,0 % 16,9 % Levier opérationnel – ajusté (4) 55,7 % (3,0) % 2,7 % (2,2) % Ratio d'efficience – ajusté (4) 51,4 % 54,1 % 51,6 % 52,8 % Résultat dilué par action – ajusté (3) 2,68 \$ 2,18 \$ 23 7,82 \$ 7,06 \$ 11 Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ Cours de l'action haut 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ solution ordinaires (en milliers) 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Solution ordinaires (en milliers) 340 523 338 228	Résultats d'exploitation – ajustés (3)									
charge d'impôts – ajusté (3) 1448 1 172 24 4 184 3 690 13 Résultat net – ajusté (3) 960 781 23 2788 2 513 11 Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) 17,0 % 15,1 % 17,0 % 16,9 % Levier opérationnel – ajusté (4) 5,7 % (3,0) % 2,7 % (2,2) % Résultat dilué par action – ajusté (9) 2,68 \$ 2,18 \$ 23 7,82 \$ 7,06 \$ 11 Informations sur les actions ordinaires 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ 9 Cours de l'action 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ \$ bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ \$ clôture 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 \$ 338 228 340 523 \$ 338 228	Revenu total – ajusté ⁽³⁾	2 982		2 551	17	8 639		7 821		10
Résultat net – ajusté (3) Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) Levier opérationnel – ajusté (4) Reidement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) Levier opérationnel – ajusté (4) Reide d'efficience – ajusté (4) Résultat dilué par action – ajusté (3) Résultat dilué par action sur les actions ordinaires Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) Cours de l'action haut 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ clôture Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Résultat avant dotations aux pertes de crédit et									
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) Levier opérationnel – ajusté (4) Ratio d'efficience – ajusté (4) Résultat dilué par action – ajusté (3) Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés Valeur comptable (2) Cours de l'action haut haut bas clôture Nombre d'actions ordinaires Nombre d'actions ordinaires 17,0 % 15,1 % 16,9 % 16,9 % 12,10 % 15,1 % 51,6 % 52,8 % 7,06 \$ 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1		1 448		1 172	24	4 184		3 690		13
aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté (4) Levier opérationnel – ajusté (4) Ratio d'efficience – ajusté (4) Résultat dilué par action – ajusté (3) Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés Valeur comptable (2) Cours de l'action haut haut bas clôture Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 17,0 % 15,1 % 13,0 % 15,1 % 13,0 % 15,1 % 13,0 % 14,0 % 15,1 % 15,1 % 103,0 % 14,0 % 15,1	•	960		781	23	2 788		2 513		11
Levier opérationnel – ajusté (4) Ratio d'efficience – ajusté (4) Résultat dilué par action – ajusté (3) Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) Cours de l'action haut 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ 50 bas clôture Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ 50 Info,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ 50 Info,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ 50 Info,28 \$ 338 238 \$ 338 238 \$ 3										
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁴⁾ Résultat dilué par action – ajusté ⁽³⁾ Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés Valeur comptable ⁽²⁾ Cours de l'action haut bas clôture Nombre d'actions ordinaires (4) 51,4 % 54,1 % 54,1 % 52,8 % 7,06 \$ 11 11 11 11 11 10 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 4 4 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 1340 523 338 228	•	17,0				17,0				
Résultat dilué par action – ajusté (3) 2,68 \$ 2,18 \$ 23 7,82 \$ 7,06 \$ 11 Informations sur les actions ordinaires Dividendes déclarés Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ Cours de l'action 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ clôture 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 340 523 338 228	,	5,7	%	(3,0)	%	2,7	%	(2,2)	%	
Informations sur les actions ordinaires 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Dividendes déclarés 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ Cours de l'action haut 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ \$ bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ clôture 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 340 523 338 228			%	54,1	%	51,6	%		%	
Dividendes déclarés 1,10 \$ 1,02 \$ 8 3,22 \$ 2,96 \$ 9 Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ Cours de l'action haut bas clôture 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ \$ bas clôture 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 338 228 338 228		2,68	\$	2,18	\$ 23	7,82	\$	7,06	\$	11
Valeur comptable (2) 64,64 \$ 58,53 \$ 64,64 \$ 58,53 \$ 5										
Cours de l'action haut 118,17 \$ 103,28 \$ 118,17 \$ 103,45 \$ bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ clôture 115,48 \$ 103,28 \$ 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 340 523 338 228		1,10	\$		\$ 8				\$	9
haut 118,17 103,28 118,17 103,45 \$ bas 106,21 94,62 86,50 91,02 \$ clôture 115,48 103,28 115,48 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 340 523 338 228	•	64,64	\$	58,53	\$	64,64	\$	58,53	\$	
bas 106,21 \$ 94,62 \$ 86,50 \$ 91,02 \$ clôture 115,48 \$ 103,28 \$ Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 338 228	Cours de l'action									
clôture 115,48 103,28 115,48 103,28 103,28 103,28 340 523 338 228 Nombre d'actions ordinaires (en milliers) 340 523 338 228 340 523 338 228	haut	118,17	\$	103,28	\$			103,45	\$	
Nombre d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i> 340 523 338 228 340 523 338 228	bas	106,21	\$	94,62	\$	86,50	\$	91,02	\$	
	clôture	115,48	\$	103,28	\$	115,48	\$	103,28	\$	
Capitalisation boursière 39 324 34 932 39 324 34 932	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	340 523		338 228		340 523		338 228		
	Capitalisation boursière	39 324		34 932		39 324		34 932		

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023 (1)	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	453 933	423 477	7
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	239 549	225 443	6
Dépôts	320 587	288 173	11
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	22 011	20 432	8
Actifs sous administration (2)	746 295	652 631	14
Actifs sous gestion (2)	150 239	120 858	24
Ratios réglementaires selon Bâle III (5)			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,5 %	13,5	%
catégorie 1	15,7 %	16,0	%
total	16,9 %	16,8	%
Ratio de levier	4,4 %	4,4	%
Ratio TLAC (5)	29,7 %	29,2	%
Ratio de levier TLAC (5)	8,3 %	8,0	%
Ratio de liquidité à court terme (LCR) (5)	152 %	155	%
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) (5)	120 %	118	%
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	29 250	28 916	1
Nombre de succursales au Canada	369	368	_
Nombre de guichets automatiques au Canada	946	944	_

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ Consulter le « Glossaire » aux pages 49 à 52 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

⁽³⁾ Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁽⁴⁾ Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

⁽⁵⁾ Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 10 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

Après un premier trimestre relativement encourageant, la croissance a considérablement ralenti au deuxième trimestre en Chine. Malgré les mesures de relance annoncées par le gouvernement, les prix de l'immobilier ont continué à baisser au cours du trimestre, une situation qui a pesé lourd sur le moral des consommateurs à en juger par la faible augmentation des ventes au détail enregistrée en juin. Dans la zone euro, les dernières semaines ont été marquées par une augmentation de l'incertitude politique à la suite des élections législatives françaises. Même si ces dernières n'ont pas conduit à une victoire du Rassemblement national, elles ont tout de même abouti à une absence de majorité à l'Assemblée nationale, ce qui est historiquement associé à un certain immobilisme politique. Et si l'incertitude croissante ne rendra la Banque centrale européenne que plus encline à assouplir sa politique monétaire à l'avenir, il est peu probable que cela conduise à une croissance économique exceptionnelle dans un avenir rapproché, car les taux d'intérêt réels resteront probablement élevés pendant un certain temps encore. Nous nous attendons plutôt à ce que la croissance de la zone euro demeure inférieure à son potentiel à court et moyen terme. Comme nous tablons aussi sur une croissance relativement faible en Chine et un ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, nous prévoyons dans notre scénario une croissance mondiale plutôt mièvre en 2024 (3,0 %) (1) et en 2025 (2,8 %) (1).

S'adressant aux médias à la suite de la dernière décision de politique monétaire du *Federal Open Market Committee*, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, a réaffirmé qu'à mesure que l'inflation se rapproche de son objectif, la Fed accordera davantage d'attention au marché du travail pour déterminer le niveau approprié des taux directeurs. À cet égard, il a déclaré ne pas vouloir voir « un ralentissement beaucoup plus prononcé » des chiffres de l'emploi. Quelques jours après cette déclaration, un rapport décevant sur le marché du travail pour le mois de juillet était publié aux États-Unis. Celui-ci a déclenché la « règle de Sahm », un indicateur qui montre qu'à partir d'un certain seuil de hausse du taux de chômage, l'économie américaine n'a jamais évité une récession. Cette règle illustre que la faiblesse du marché du travail peut se nourrir d'elle-même. Cela est d'autant plus inquiétant que les consommateurs américains affichent un taux d'épargne nettement sous les niveaux pré-pandémiques pour financer leur consommation depuis plusieurs mois maintenant, une tendance qui ne peut durer indéfiniment. Ces développements, ainsi que d'autres données relatives au marché du travail comme la faible confiance des consommateurs à son égard, et les postes vacants en baisse, justifient selon nous des baisses de taux, et probablement plus que la Fed ne semble prête à l'admettre. Si notre scénario de base prévoit des baisses de taux d'ici la fin de l'année, nous pensons qu'elles ne suffiront pas à éviter un ralentissement économique significatif. La croissance devrait donc tomber au point mort au tournant de 2025, avant de s'accélérer à nouveau sous l'impulsion d'un nouvel assouplissement de la Fed. Cela se traduirait par une croissance du PIB réel de 2,1 % (1) en 2024 et de seulement 1,0 % (1) en 2025.

Économie du Canada

La Banque du Canada a réduit son taux directeur en juin et en juillet, tout en affirmant qu'il est « raisonnable » d'anticiper que les taux baissent à nouveau dans les décisions à venir. C'est à notre avis une bonne nouvelle, car le contexte économique se détériore rapidement selon plusieurs indicateurs économiques, notamment le taux de chômage. En juillet, celui-ci avait augmenté de 1,6 point de pourcentage depuis son creux cyclique, alors que les embauches ne parviennent pas à suivre le rythme de la croissance démographique. L'enquête sur les perspectives des entreprises publiée en juillet confirme par ailleurs notre opinion selon laquelle plusieurs entreprises sont actuellement en sureffectif, ce qui n'est pas rassurant pour l'avenir. La proportion d'entreprises qui signalent des pénuries de main-d'œuvre est tombée à 15 %, un niveau habituellement observé seulement en période de récession. En 2022, le taux de changement d'emploi avait atteint un niveau record contribuant à la poussée des salaires, mais cette époque est clairement révolue alors que celui-ci se situe désormais à un niveau comparable aux récessions passées. Il y a lieu de penser que les débouchés sont actuellement limités, mais aussi que les travailleurs préoccupés par les perspectives considèrent qu'il est plus sûr de rester chez leur employeur actuel. Alors que les taux d'intérêt restent extrêmement restrictifs, nous prévoyons encore des réductions de taux d'intérêt au cours des quatre prochains trimestres. La croissance économique devrait pour sa part s'établir à 0,7 % (1) en 2024, avec une légère accélération jusqu'à 1,2 % (1) en 2025. Cela se traduirait par un taux de chômage de 6,4 % (1) en moyenne pour 2024 (avec un sommet de 6,9 % (1) à la fin de l'année), et de 6,8 % (1) en 2025.

Économie du Québec

La croissance du PIB au Québec a été encourageante en avril, le secteur privé affichant une hausse de 0,6 %, sa plus forte progression depuis janvier 2023. Malgré ce bon élan, le reste de l'année 2024 s'annonce semé d'embûches, comme dans le reste du pays, compte tenu de la politique monétaire restrictive. Déjà, le taux de chômage a augmenté de 1,8 point de pourcentage depuis son creux cyclique, comparativement à 1,6 point de pourcentage au Canada. Le Québec semble toutefois en bonne posture pour pallier ces vents contraires. Tout d'abord, l'économie de la province est la plus diversifiée du pays, ce qui la rend moins vulnérable aux fluctuations du cycle économique. De plus, le niveau d'endettement des ménages québécois est plus faible que la moyenne canadienne et la province compte la plus grande proportion de ménages à double revenu du pays. Le taux d'épargne beaucoup plus élevé que la moyenne nationale représente un coussin pouvant atténuer le choc sur la consommation advenant une détérioration de la toile de fond économique. Nous prévoyons une faible croissance en 2024 et 2025 (0,5 % (1) et 1,0 % (1) respectivement). Cela pourrait permettre au Québec d'afficher un taux de chômage sous la moyenne nationale pour ces deux années, soit 5,5 % (1) en 2024 (contre 6,4 % (1) pour le Canada) et 6,2 % (1) en 2025 (contre 6,8 % (1)).

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel ou du taux de chômage, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale